



SCHEMA DIRECTEUR DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET DE RESTAURATION ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU EN GESTION PROPRE



PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

PIECE N°C.3.0

FORMULAIRE SIMPLIFIE NATURA 2000

JUILLET 2023





PRÉFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Direction départementale des territoires
des Alpes de Haute Provence
Service Environnement – Risques

**FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE OU PRELIMINAIRE DES INCIDENCES
NATURA2000**



Intitulé du projet

Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) des cours d'eau en gestion propre
DLVAgglo

Identité du demandeur

Raison sociale :	
Collectivité :	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMERATION
N° SIRET :	200 034 700 000 19
Nom et prénom du représentant :	Monsieur le Président Jean-Christophe PETRIGNY
Adresse :	Hôtel d'Agglomération 16 Place de l'Hôtel de Ville - BP 107 Commune : Manosque Code postal : 04101 Fixe : 04 92 70 34 00
Référent dossier :	Cyril MARIN
Direction / Service :	ENVIRONNEMENT – Service Espaces Naturels
Téléphone :	Fixe : 04 92 70 38 53 / Portable : 07 77 79 96 50
Mail :	c.marin@dlva.fr



Le projet est soumis à DECLARATION ET AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE LIT MINEUR D'UN COURS D'EAU AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT et concerne les rubriques R 3.1.2.0 ; R 3.1.5.0 et R 3.2.1.0

Description du projet

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Les travaux consisteront principalement, à l'entretien et à la restauration des cours d'eau, visant à maintenir, reconstituer et/ou restaurer la ripisylve par des opérations de tailles de régénération, de plantations d'arbustes et d'arbres, à la gestion simple sédimentaire au droit d'ouvrage.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Le projet est situé :

Cours d'eau	Bassin versant	Linéaire (m)	Limite amont	Limite aval
Torrent de Corbières	Corbières	12189	Pont D6	Confluence avec la Durance
Ravin du Pinganaud	Corbières	2242	Source à 600m (prox. D956)	Confluence avec le torrent de Corbières
Ravin du Beauchamps	Chaffère	7023	Source à 550m	Confluence avec le Chaffère
Ravin des Gaudi-champs	Chaffère	867	Source à 370m	Confluence avec le Beauchamps
Ravin du Revest	Chaffère	1334	Source à 370m	Confluence avec le Beauchamps
Ravin du Golf	Chaffère	734	Source à 370m	Confluence avec le Beauchamps
Chaffère	Chaffère	15990	3 sources entre 450m et 530m	Ouvrage EDF en aval de l'A51
Ruisseau du Ridau	Ridau	9643	2 sources	Confluence avec la Durance
Parrins	Ridau	956	Source (quartier du Parrin)	Confluence avec le Ridau (cote 353m)
Drouille	Drouille	9396	Source à 650m	Confluence avec la Durance
Ravin de Lucian	Drouille	674	Pont D907	Confluence avec Drouille
Ravins des Tours	Drouille	993	Source à 550m	Confluence avec Drouille
Ravin du font de Guérin	Drouille	627	Source à 450m	Confluence avec Drouille
Ravin de St Alban	Drouille	1862	Source à 450m	Confluence avec Drouille
Ravin des Combes	Drouille	1820	Source à 550m	Confluence avec Drouille
Ravin de Couquières	Drouille	3342	Source à 580m (Prox. Col de la mort d'Imbert)	Confluence avec Drouille
Ravin des Rattes	Drouille	915	Source à 460m	Confluence avec Couquières

Ravin du mont d'Or	Petits RD Durance	662	Source à 500m (mont d'Or)	Lit disparaît à partir de la D4096
Ravin de Valveranne	Valveranne	7303	Source à 650m	Confluence avec la Durance
Ravin de cinq heures	Valveranne	6913	2 sources à 450m	Confluence avec Valveranne
Ravin des Tuileries amont	Petits RD Durance	2548	Source à 500m	Canal de la Bril- lanne
Ravin des Tuileries aval	Petits RD Durance	4082	Source à 750m	Canal de la Bril- lanne
Ravin de Fontamaurri	Petits RD Durance	2606	Source à 560m	Canal EDF de la Du- rance
Ravin de St-Jean	Petits RD Durance	266	Aval canal EDF de la Durance	Canal de la Bril- lanne
Largue	Largue	10435	Limite communale St Maime - Volx	Confluence avec la Durance
Ravin d'Achanal	Largue	4545	2 sources à 500m (Prox. D216)	Confluence avec le Largue
Ravin des Plantiers	Largue	2206	Source à 750m	Confluence avec le Largue
Ravin du Para	Largue	1268	Source à 500m (quartier Trécol et Para)	Confluence avec le Largue
Ravin de St Saturnin	Petits RD Durance	2669	Source à 470m (D216)	Canal EDF de la Du- rance
Chevelus RG Durance	Petits RG Durance	68772	Plateau de Valen- sole	Infiltration en plaine de Durance

Proximité à Natura 2000 :

En site(s) Natura 2000 // Hors site(s) Natura 2000 :

⇒ Touche en partie le site n° :

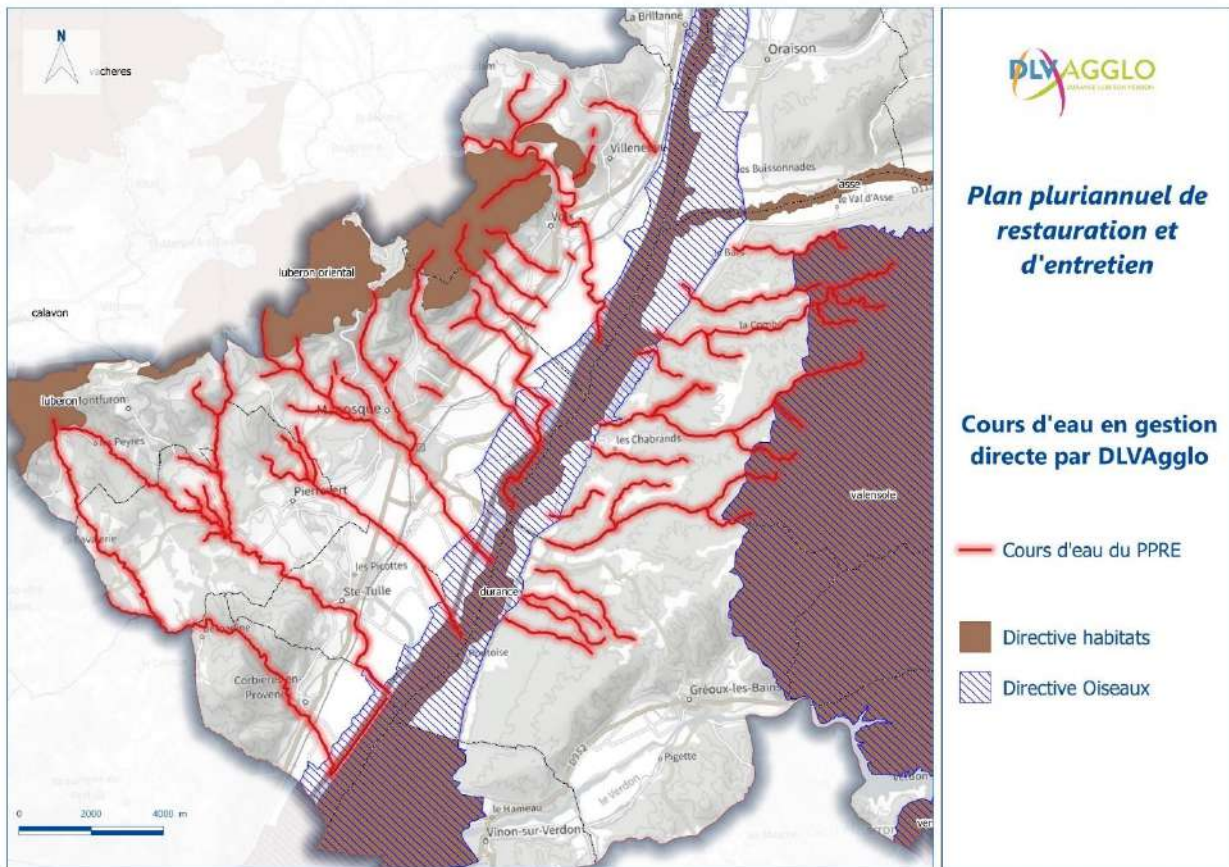
Directive Habitats : - ZSC « Durance » (FR9301589)
- ZSC « Massif du Luberon » (FR9301585)
- ZSC « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx »
(FR9301542)

Directive Oiseaux : - ZPS « Durance » (FR9312003)

⇒ A proximité du site n° :

⇒ A proximité éloignée du site n° :

⇒ A proximité directe du site n° :



**Plan pluriannuel de
restauration et
d'entretien**

**Cours d'eau en gestion
directe par DLVAgglo**

- Cours d'eau du PPRE
- Directive habitats
- Directive Oiseaux

c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation) : [m²]
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input checked="" type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

- Longueur (si linéaire impacté) : 190km de cours d'eau
- Emprises en phase chantier :
- Aménagement(s) connexe(s) :

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation : Diurne | Nocturne
- Durée:

Définie :

Ou approximative

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 1 mois | <input type="checkbox"/> 1 an à 5 ans |
| <input type="checkbox"/> 1 mois à 1 an | <input checked="" type="checkbox"/> > 5 ans |

- Période:

Définie :

Ou approximative

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Printemps | <input checked="" type="checkbox"/> Automne |
| <input checked="" type="checkbox"/> Été | <input checked="" type="checkbox"/> Hiver |

- Fréquence :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> chaque mois | <input type="checkbox"/> chaque année |
|--------------------------------------|---------------------------------------|

autre (préciser) : Opérations ponctuelles suivant un calendrier d'intervention (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien)

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Entretien des cours d'eau :

- Traitement des embâcles
- Abattage sélectif d'arbres, élagage
- Débroussaillage sélectif
- Traitement des déchets

Restauration des cours d'eau :

- Restauration de berges en génie végétal (plantation, bouturage ...)
- Restauration ou consolidation du lit mineur (gestion simple sédimentaire)

Pas de rejets :

- Traitement des pollutions issues de rejets d'eaux usées (Alerte, traitement, ...)

f. Budget

- Coût global estimatif du projet :

Défini :

Ou approximatif

<input type="checkbox"/> < 5 000 €	<input type="checkbox"/> de 20 000 € à 100 000 €
<input type="checkbox"/> de 5 000 à 20 000 €	<input checked="" type="checkbox"/> > à 100 000 €

Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences :

Etat des lieux de la zone d'influence

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National

Arrêté de protection de biotope ⇒ A proximité ou au cœur de 1 arrêté de protection de biotope :

	nom	APPB
1	Luberon oriental	FR3800532

Site classé ⇒ A proximité ou au cœur de 4 sites classés :

	nom	cod_diren
1	Plateau de Ste Maxime	93C04002
2	Terrain aux abords du musée lapidaire de Riez	93C04006
3	Vieux moulin à vent de Montfuron	93C04007

4 Parc du château d'Allemagne en Provence 93C04019

Site inscrit ⇒ A proximité ou au cœur de 12 sites inscrits :

	nom	cod_diren
1	Place de l'Hôpital à St Martin de Brôme	93I04007
2	Plantation de pins maritimes le long de la RN 207	93I04008
3	Plantations abords de la chapelle st Appolinaire, versant boisé perpendiculaire	93I04012
4	Cyprès du cimetière de Riez	93I04019
5	Parcelles entourant le Monument des colonnes et chemin y conduisant à Riez	93I04020
6	Sol et arbres de voies publiques dans la traversée de Riez	93I04021
7	Site du confluent du Colostre et du Verdon	93I04024
8	Entrée Ouest de St Martin de Brômes, place de la Fontaine, Tour, Eglise et abords	93I04025
9	Parc de l'établissement thermal à Gréoux les Bains	93I04038
10	Ensemble urbain formé par le centre ancien de Riez	93I04050
11	Chapelle et canyon de Baudinard avec leur abords	93I83015

PIG (projet d'intérêt général) de protection

Parc Naturel Régional ⇒ A proximité ou au cœur de 2 Parcs naturels régionaux :

	nom
1	Parc Naturel Régional du Luberon
2	Parc Naturel Régional du Verdon

ZNIEFF ⇒ A proximité ou au cœur de 2 ZNIEFF TYPE I et 6 ZNIEFF TYPE II :

	nom	id_mnhn
TYPE I		
1	Collines de saint-martin, les ubacs, sarzen, la garde, les margaridètes, pissautier et montaigu	04161191
2	Collines et côteaux de la grande gardette, la rovere, sainte-marguerite, piganaud et châteauneuf	04161194
TYPE II		
1	Forêt domaniale et plateau de Corbières	04162100
2	Le largue et ses ripisylves	04158100
3	Collines à l'ouest de Villeneuve - bois d'Asson - Costebelle - la roche - Saint-jean	04160100
4	Versant nord-est du massif du Luberon - forêts domaniales de Pélissier et de Montfuron	04161100
5	Plateau de Valensole	83193100
6	La moyenne Durance, de Sisteron à la confluence avec le Verdon	04100189

Réserve de biosphère

Site RAMSAR

USAGES :

Le projet est situé en :

Aucun

Pâturage / fauche

- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle ⇒ Berges de parcelles urbanisées/jardinées ou voirie
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) cherche à limiter les incidences sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 lorsque les interventions sont programmées à proximité des sites.
Le PPRE vise à améliorer les habitats et les diversifier.

TABLEAU MILIEUX NATURELS (Au droit des sites NATURA 2000) :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts		x	Berges des cours d'eau
Milieux forestiers		x	Berges des cours d'eau en milieu forestier
Milieux rocheux		x	Berges des cours d'eau au niveau de gorges ou surfaces rocheuses
Zones humides		x	Annexes hydrauliques
Milieux littoraux et marins		NC	
Autre type de milieu		x	Urbain et péri-urbain

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE (Au droit des sites NATURA 2000):

Remplissez en fonction de vos connaissances : *CF Pré-diagnostic écologique NATURALIA PIECE A.3.1*

GROUPE D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

Incidences du projet

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface)

Le PPRE vise à n'avoir pas d'incidence sur les habitats des sites Natura 2000, mais cherche au contraire à les maintenir ou les améliorer.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Le PPRE n'aura pas d'incidence sur les espèces des sites Natura 2000 visés.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Le projet n'induit pas de perturbation des sites Natura 2000 visés dans leurs fonctions vitales. Des perturbations minimales au moment des interventions pourront être produites, mais les interventions suivront un calendrier strict prenant en compte les périodes de reproduction des espèces.

Conclusion

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le PPRE n'a pas d'incidence sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 visés, il vise à les préserver, les diversifier ou les restaurer.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A : Manosque

Le:

Signature :